



Les Amoureux au ban public,
Mouvement de couples franco-étrangers pour
la défense de leur droit à vivre en famille

Vous proposent une **table ronde** autour du thème :

« **Couples franco-étrangers : des mariages comme les autres** »

A l'occasion de la réédition du
« Guide juridique à destination des maires et des agents d'état civil »



Présentation du guide juridique et décryptage des difficultés liés au dépôt d'un dossier de mariage pour les couples franco-étrangers :

Qu'est-ce qu'un certificat de coutume ? Peut-on se marier quand on est en situation d'irrégularité administrative ? Qu'est-ce qu'a changé la loi sur le mariage des personnes de même sexe ? Que se passe-t-il en cas de refus ou d'opposition à la célébration du mariage ?

Partage d'expertise, discussions, témoignages et débats sur les difficultés rencontrées par les couples dans le cadre de leur parcours administratif, et par les agents d'état civil dans le cadre de leur mission.

En présence de (sous réserve) :

- M. Stéphane Brézillon, adjoint au chef de bureau de l'expertise territoriale et juridique de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires de la Mairie de Paris
- Mme Laurence Roques, avocate, membre du Syndicat des Avocats de France
- Mme Marion Lagaille, secrétaire nationale du Syndicat de la Magistrature
- Juliette Devos et Charlotte Rosamond, coordinatrices du mouvement des Amoureux au ban public

La table ronde sera suivie d'un pot amical

Vendredi 12 février 2016 de 14h30 à 17h30,

**Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris,
5 rue Lobau 75004 Paris (m° Hôtel de Ville)**

En raison du nombre limité de places, nous vous remercions de
Confirmer votre présence à : didier.midiol@secretariat@paris.fr

Syndicat
de la **Magistrature**

SAF

MAIRIE DE PARIS

